



ACCÈS **À L'EAU** ET ASSAINISSEMENT À MAYOTTE :

Pratiques d'hygiène et défis
de qualité dans les ménages



En 2023, Mayotte a traversé une crise hydrique sans précédent, caractérisée par de longues coupures privant les ménages d'un accès direct et quotidien à l'eau potable. Pour y faire face, nombre d'entre eux ont dû stocker l'eau ou recourir à l'achat d'eau en bouteille. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les ménages qui ne disposent pas encore d'un accès à l'eau à l'intérieur de leur domicile. En conséquence, ces habitants doivent s'approvisionner en eau à l'extérieur, le plus souvent à pied (81 %). Selon le lieu d'approvisionnement choisi, entre 25 % et 40 % d'entre eux mettent plus de trente minutes pour s'y rendre.

Les bornes fontaines monétiques (BFM) constituent une solution pour les populations précaires, leur offrant un accès à l'eau potable à moindre coût. Ces infrastructures jouent un rôle clé dans la prévention des épidémies qui sévissent sur le territoire. Parmi les ménages utilisateurs de bornes, la moitié dépensent moins de 28 % de leur revenu pour l'eau. Ceux qui s'approvisionnent auprès de revendeurs y consacrent en moyenne 22 % de leur revenu. Toutefois, ces proportions ne sont pas directement comparables, car les deux groupes se distinguent par des niveaux de revenu différents allant de faibles à plus élevés.

L'utilisation de l'eau varie selon sa provenance : l'eau des robinets domestiques, l'eau embouteillée et celle des BFM sont principalement destinées à l'usage alimentaire, tandis que l'eau de pluie et celle des rivières servent surtout aux autres usages domestiques.

La perception de la qualité de l'eau repose avant tout sur sa clarté, critère déterminant pour 83 % de la population, indépendamment du niveau d'éducation. En revanche, d'autres critères comme le goût et l'absence de particules en suspension sont fortement influencés par le niveau d'instruction, avec des écarts respectifs

de +11 et +30 points selon le degré d'éducation. La couverture des contenants de stockage d'eau semble aujourd'hui bien prise en compte par la population. Un comportement d'autant plus crucial dans un contexte de coupures d'eau prolongées. Au-delà de cela, la majorité des foyers nettoie régulièrement leurs réservoirs de plus de 20 litres (71 %), leurs seaux (66 %) et leurs bouteilles, citernes ou kapokas (53 %), et 43 % le font pour leurs poubelles.

Les crises répétées de l'eau ont fortement érodé la confiance des Mahorais envers l'eau du robinet : sept personnes sur dix doutent de sa qualité, et 66 % estiment qu'elle représente un risque pour leur santé. Néanmoins, les campagnes de sensibilisation ne sont pas inutiles : les personnes les mieux informées sont aussi celles qui appliquent le plus fréquemment les recommandations de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte (ARS).

Sur le plan de l'hygiène, les pratiques de lavage des mains sont globalement satisfaisantes, avec un taux élevé de lavage systématique pour au moins trois quarts de la population. Toutefois, des marges d'amélioration subsistent, notamment après avoir reçu des invités à domicile.

Enfin, la question de l'assainissement reste un enjeu majeur. Un tiers des foyers mahorais utilisent encore des latrines, et seuls deux ménages sur dix sont raccordés à un réseau d'assainissement collectif, révélant l'ampleur des efforts encore nécessaires pour améliorer les infrastructures sanitaires du territoire.

Uriel Rustico Alanmenou, Zaina Toibibou, Julien Balicchi, Andani Andjilani, Natacha Metayer, Achim Aboudou, Hasinandrianina Rumaux, Saïd-Omar Nassur, Marion Courtois.

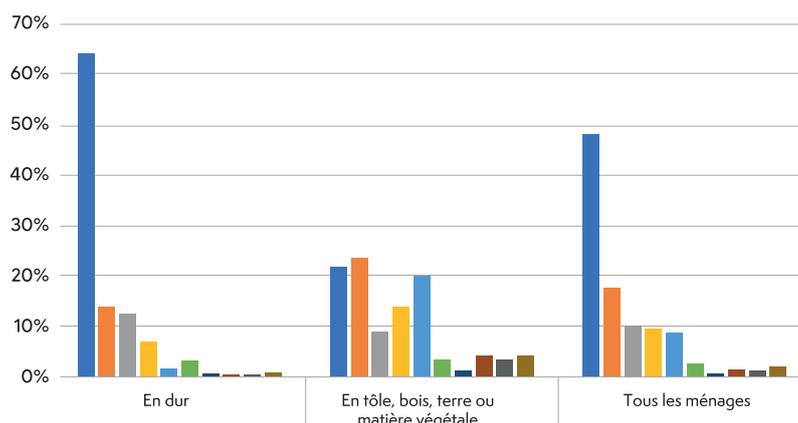


L'accès à l'eau courante à l'intérieur des logements reste un enjeu majeur à Mayotte. Une part non négligeable des habitations, en particulier celles considérées comme précaires, ne bénéficie pas de ce service essentiel. Les habitants des maisons précaires¹ sont nettement plus exposés à cette situation que ceux vivant dans des logements en dur, soulignant une forte inégalité d'accès à l'eau potable sur le territoire. Un quart des ménages disposant de l'eau courante dans leur logement sont raccordés à un compteur partagé avec d'autres foyers. Cette situation concerne la moitié des habitations précaires, contre un ménage sur cinq pour les autres types de logements.

Ce constat est encore plus marqué lorsque le compteur se trouve dans la cour du ménage : six ménages sur dix sont alors raccordés à un compteur collectif.

Un ménage sur douze (8 %) déclare utiliser la BFM³, et trois sur dix vont acheter de l'eau auprès d'un tiers. Par ailleurs, moins de 2 % recourent à des sources d'eau présentant un risque sanitaire⁴ tels que la rivière (1,4 %), le puits (1,6 %) ou la récupération d'eau de pluie (0,4 %) (Figure 1). Et lorsque déclaré, le recours au puits est plus fréquent : 41 % s'y rendent plus de trois fois par semaine, suivi de la rivière (36%), de la BFM (34 %) et chez des voisins ou la famille (32 %). Le revendeur d'eau est le moins fréquemment sollicité avec seulement 17 % des ménages concernés s'y rendant chaque semaine (Figure 2).

Figure 1 : Lieux d'accès à l'eau des ménages de Mayotte



Les sources d'eau

- Robinet à l'intérieur du logement avec un compteur uniquement à votre charge
- Robinet dans la cour du logement avec un compteur uniquement à votre charge
- Robinet à l'intérieur du logement avec un compteur partagé avec un tiers
- Branchement dans la cour du logement avec un compteur partagé avec un tiers
- Borne fontaine monétique
- Revente d'eau par un tiers
- Récupération eau de pluie
- Puits
- Rivière
- Autres

Source : Etude descriptive des habitudes et des connaissances environnementales dans la population adulte de Mayotte en 2023
 Note de lecture : La question étant à choix multiple, la somme des pourcentages au sein d'un même profil ne fait pas 100%
 Exploitation : ORS Mayotte

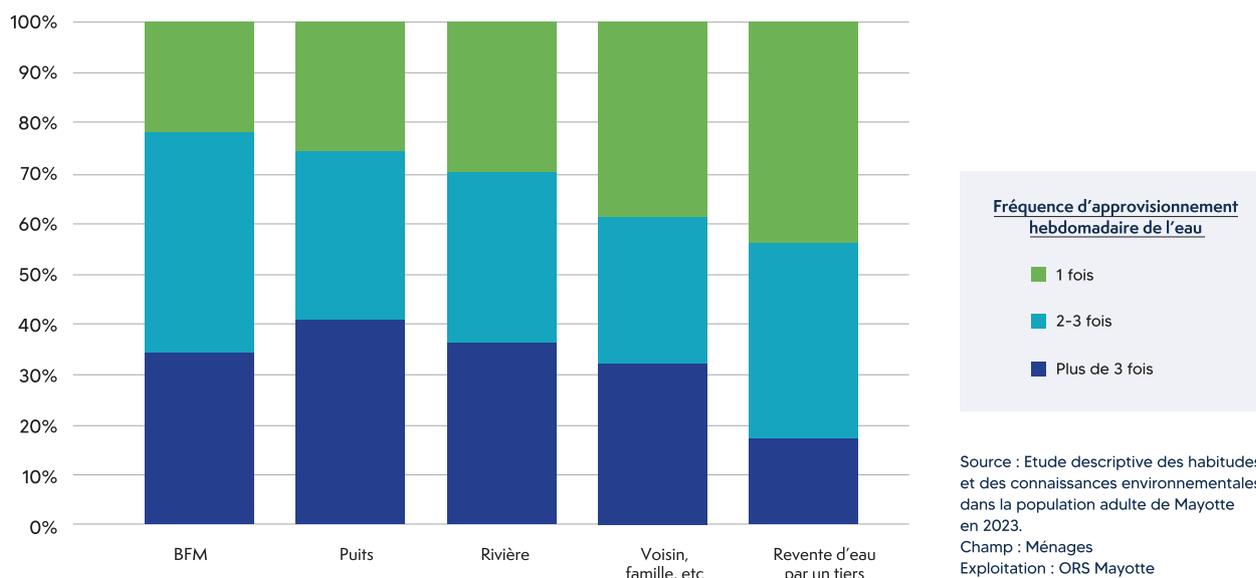
¹Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), en 2017, 17 % n'ont pas l'eau chez eux, et 29 % ni chez eux ni dans leur cours [1].

²On désigne par « habitat précaire » les maisons en tôle, bois, terre et/ou matière végétale.

³Dispositif d'accès à l'eau payant selon un tarif en vigueur de 1,649 €

⁴Risque de choléra, hépatite A, fièvre typhoïde, etc.

Figure 2 : La fréquence hebdomadaire d'approvisionnement aux sources d'eau hors du logement



Des trajets essentiellement à pied pour la récupération de l'eau des ménages sans accès direct

Pour les ménages qui ne disposent pas d'eau potable chez eux⁵, le principal moyen de récupération de l'eau destinée à la consommation humaine est d'y aller à pied, soit 81 % des déclarations. L'utilisation de la voiture personnelle est plus souvent citée pour l'achat d'eau auprès d'un tiers (36 %). Quant à la moto, elle est utilisée comme moyen de transport exclusivement pour l'achat d'eau chez un tiers (4 %) (Figure 3). Globalement pour l'achat chez un tiers, le recours à des modes de déplacement payant ajoute un coût financier pour les populations qui ont peu de moyens.

Les durées de trajet varient selon le lieu d'approvisionnement : 24 % des ménages s'approvisionnant à la rivière et 27 % de ceux utilisant une borne fontaine monétaire (BFM) mettent plus de trente minutes pour s'y rendre. En revanche, 86 % des habitants s'approvisionnent à la rivière ou chez un revendeur d'eau en moins de trente minutes. (Figure 4).

La majorité des personnes (70 %) transportent leur(s) réserve(s) d'eau sans équipement (brouette, charrette, etc.), tandis que 10 % le font avec⁶, 7 % en voiture et moins de 1 % en taxi ou à moto. Les trajets à pied sont généralement les plus courts : 30 % des personnes utilisant un équipement (brouette, charrette, etc.) et 41 % de celles sans équipement rapportent des trajets de moins de dix minutes. Toutefois, une proportion non négligeable des ménages rapporte des temps de trajet supérieurs à trente minutes : 24 % pour ceux avec équipement et 17 % pour ceux sans. Pour les ménages utilisant une moto, 92 % mettent entre dix et trente minutes⁷ pour aller s'approvisionner en eau, tout comme 79 % des utilisateurs de taxi⁸. Enfin, pour ceux utilisant une voiture personnelle, les durées de trajet sont plus variées : 17 % déclarent un trajet de moins de dix minutes, 56 % de dix à trente minutes, et 27 % pour plus de trente minutes.

⁵Inclus l'intérieur et la cour du logement.

⁶Il s'agit des modes de transport à pied.

⁷Les autres disent effectuer ce trajet en moins de 10 minutes.

⁸Les autres disent effectuer ce trajet en plus de 30 minutes.



Figure 3 : Répartition des lieux d'approvisionnement en eau en fonction du Modes de déplacement

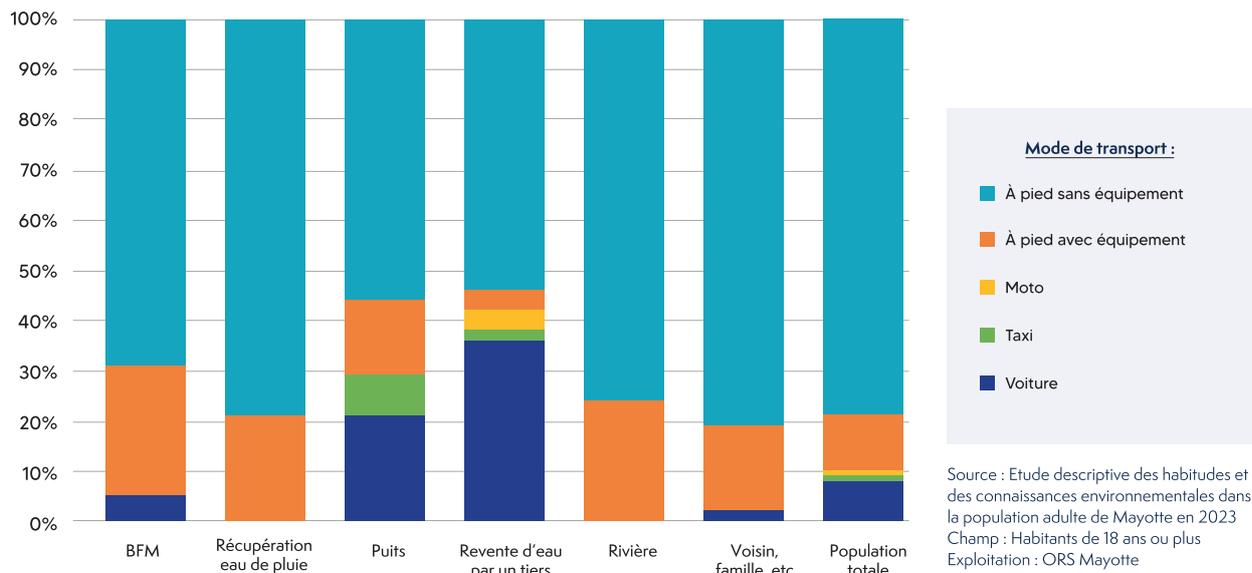
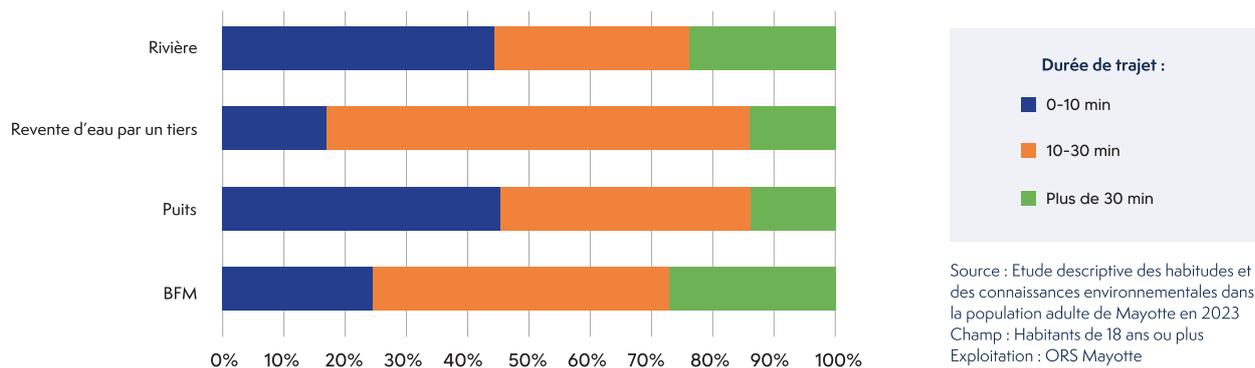


Figure 4 : Répartition des lieux d'approvisionnement en eau en fonction de la durée d'accès (trajet aller)



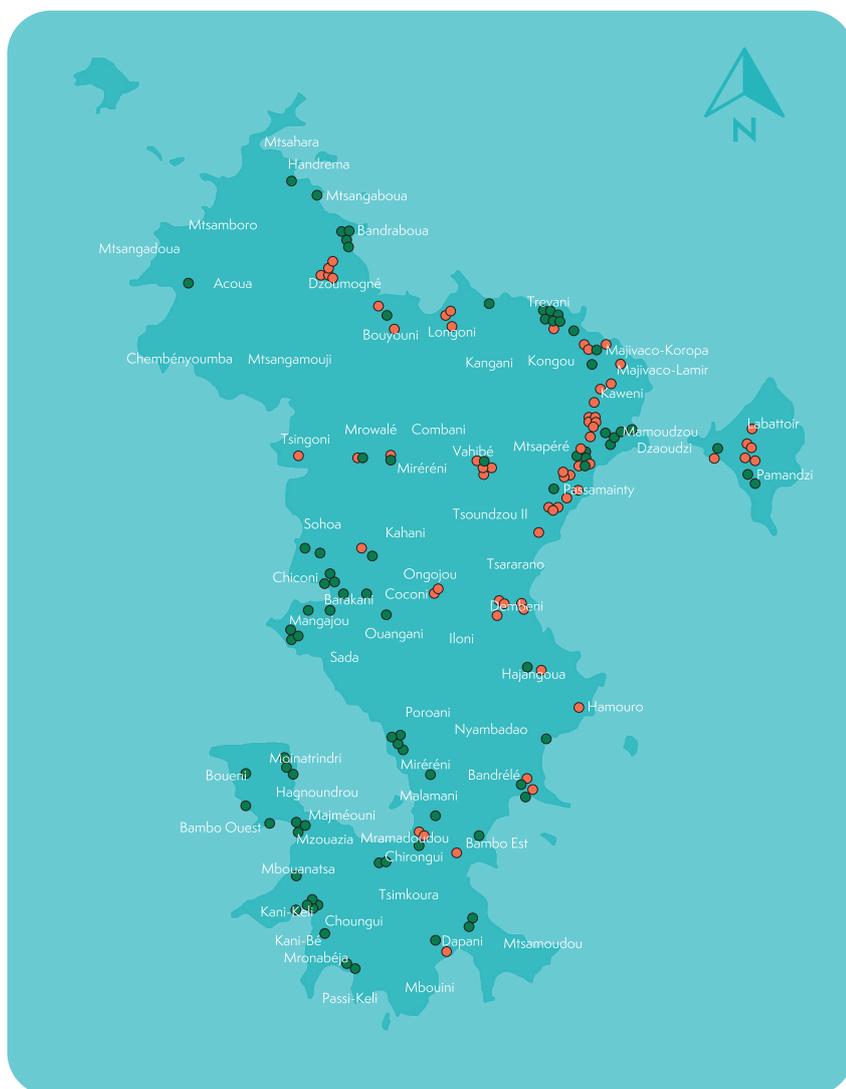


Figure 5 : Emplacement des BFM en décembre 2024

Légende

- Rampe active
- Rampes fonctionnelles
- Borne fontaine
- BFM fonctionnelles

Source : SMAE, [2]

Exploitation : ARS Mayotte - Service Santé et Environnement

Les BFM à Mayotte

L'amélioration de l'accès à l'eau potable constitue un enjeu de santé publique, se traduisant par l'implantation de BFM à Mayotte depuis une vingtaine d'années.

À la suite de l'épidémie de choléra ayant touché l'île en 2000, 80 BFM avaient été installées sur les 17 communes de Mayotte en collaboration avec les différents partenaires : mairies, la direction de l'action sanitaire et sociale (DASS), la SOGEA et le Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte (SIEAM).

Les critères d'implantation retenus étaient : une BFM minimum par commune ; une pour 100 foyers non raccordés (site), une priorité donnée aux quartiers les plus défavorisés et aux emplacements actuels ou historiques de robinet public.

Au 31 décembre 2024, le territoire de Mayotte est couvert par un total de 95 BFM. Les sites sont sélectionnés et retenus via une étude conjointe avec les mairies de Mayotte, le SMEAM et la SMAE. Les BFM sont principalement implantées dans la commune de Mamoudzou et ses alentours (Koungou, Tsingoni, Ouangani et Dembéli), ainsi qu'en Petite-Terre, Bandraboua et le Nord de la commune de Bandrélé. Les communes de M'tsamboro, Acoua, M'tsangamouji, Chiconi, Bouéni et Kani-Kéli en sont dépourvues, compensées par la mise en place de rampes fonctionnelles au Sud. (Figure 5) [2].



Les BFM, un accès solidaire à l'eau pour les populations les plus précaires

Les ménages récupérant l'eau de pluie sont les plus démunis : 95 % d'entre eux ont un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 260 euros (€/m/UC⁹). Viennent ensuite ceux ayant recours à la BFM (91 %) et aux revendeurs d'eau (87 %), avec près de neuf ménages sur dix concernés.

Pour l'approvisionnement à la BFM, la majorité des ménages dépense entre 10 et 50 euros par mois¹⁰, ce qui représente pour la moitié d'entre eux moins de 28 % de leur revenu mensuel par unité de consommation.

Par ailleurs, huit ménages sur dix disposent d'une carte de recharge pour l'approvisionnement, dont sept sur dix la rechargent eux-mêmes. Cet accès à la BFM représente un soutien économique important, puisque neuf ménages sur dix détenteurs d'une carte vivent avec moins de 260 euros de revenu mensuel. De plus, parmi ceux qui viennent s'approvisionner à la BFM, un tiers bénéficie des distributions d'eau effectuées par des associations présentes sur place. Les ménages disposant d'une carte de recharge sont les plus réguliers dans leur approvisionnement, avec 38 % d'entre eux s'y rendant plus de trois fois par semaine, contre 25 % pour ceux n'en disposant pas (-13 points).

En ce qui concerne le recours à un revendeur d'eau, les coûts sont nettement plus élevés : la moitié des ménages y allouent plus de 50 euros par mois¹¹, ce qui représente pour la moitié d'entre eux plus de 22 % de leur revenu mensuel par unité de consommation (Figure 6 et 7).

Figure 6 : Revenu par mois, par unité de consommation en euros des ménages par lieux d'approvisionnement en eau

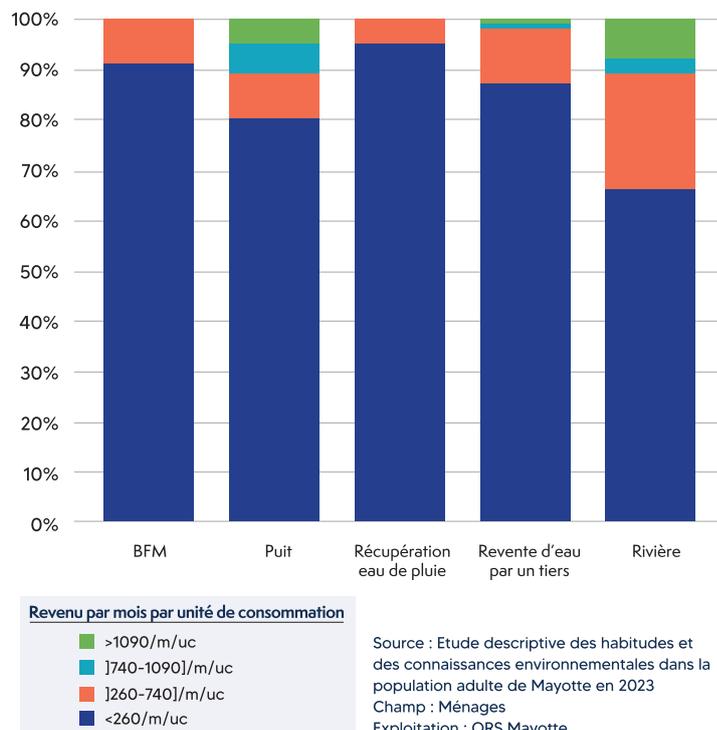
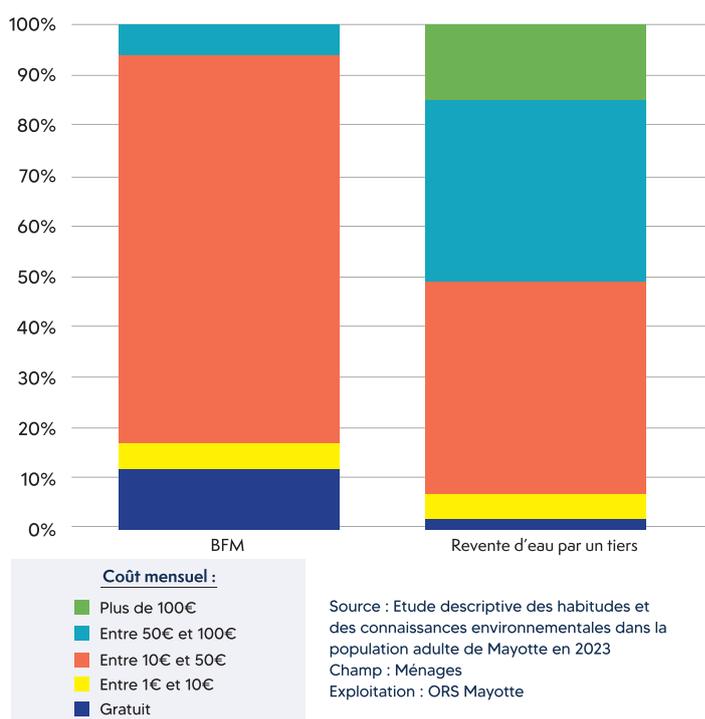


Figure 7 : Répartition des coûts mensuels en eau à la BFM et au revendeur d'eau, pour les ménages



⁹Le revenu mensuel par unité de consommation (€/m/UC) permet de mesurer le revenu ajusté par la taille et la composition du ménage, offrant une évaluation plus juste du niveau de vie individuel

¹⁰10 % déclarent que la récupération de l'eau à la BFM ne leur coûte rien, 5 % entre 1 et 10 euros par mois et 5 % entre 50 et 100 euros par mois.

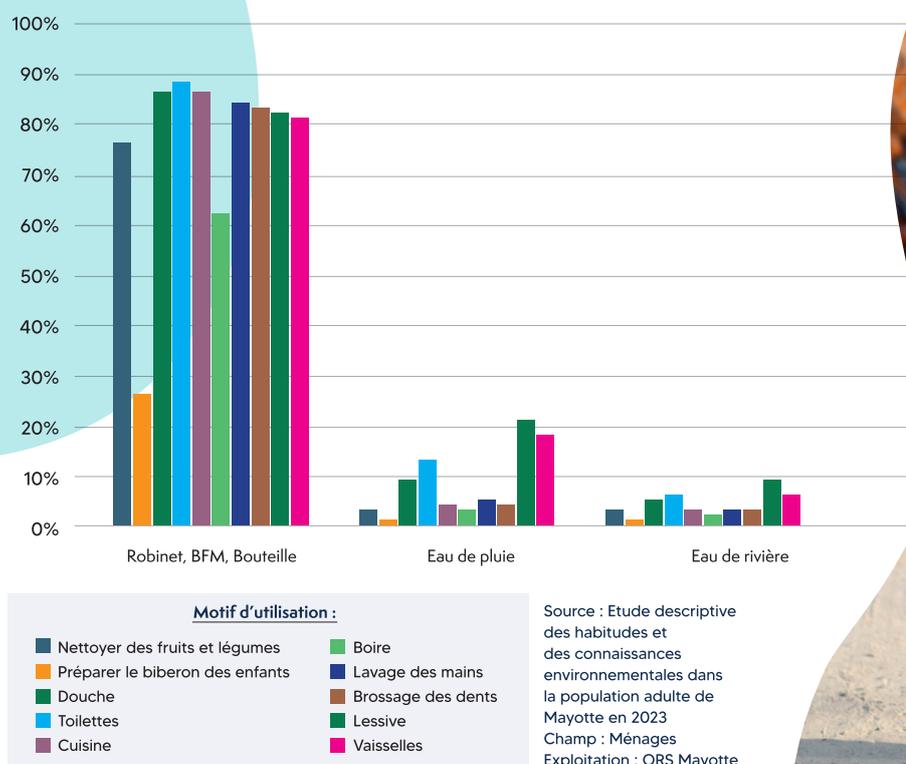
¹¹8 % déclarent que cela ne leur coûte rien, 6 % entre 1 et 10 euros, 40 % entre 10 et 50 euros, 38 % entre 50 et 100 euros et 14 % plus de 100 euros par mois.

Une gestion de l'eau cohérente avec son mode d'approvisionnement

L'eau potable provenant du robinet¹², de la BFM et des bouteilles est utilisée dans plus de sept cas sur dix pour le nettoyage des fruits et légumes, la douche, les toilettes, la cuisine, le lavage des mains, le brossage des dents, la lessive et la vaisselle. Six ménages sur dix déclarent la consommer directement, mais seulement un quart l'utilise pour préparer les biberons des enfants en bas âge.

Parmi les ménages utilisant l'eau de pluie ou l'eau de rivière, 3 % et 1 % respectivement s'en servent pour la préparation des biberons, des pratiques pouvant présenter des risques pour la santé. L'eau de ces deux lieux de provenance est principalement utilisée pour la lessive, la vidange des toilettes, la douche et la vaisselle (Figure 8).

Figure 8 : Motifs d'utilisation de l'eau conservée ou recueillie en fonction de son origine



Des critères pour juger la qualité de l'eau très influencés par le niveau de diplôme

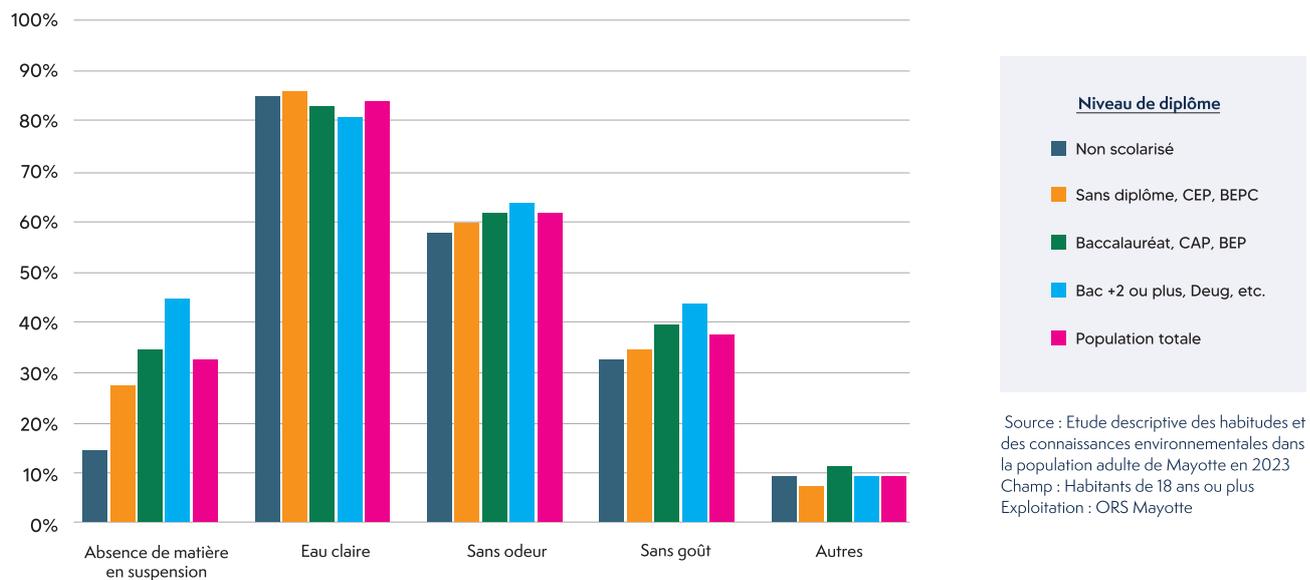
La clarté de l'eau est le principal critère utilisé pour juger la qualité de l'eau de consommation, cité par huit personnes sur dix.

Vérifier l'absence de matière en suspension est beaucoup moins importante pour les non-diplômés (cités par seulement 14 %) que pour les personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (44 %). L'effet du niveau de diplôme se fait également sentir, bien que dans une moindre mesure, sur l'appréciation du goût de l'eau (34 % chez les non-diplômés contre 43 % chez les diplômés). En revanche, l'odeur de l'eau est perçue de manière assez proche dans ces différents profils de population (59 % contre 63 %).

Pour améliorer la qualité de l'eau, plus de la moitié des ménages choisissent de la faire bouillir avant consommation et trois sur dix la laissent reposer. Une minorité des ménages utilisent un filtre ou ajoutent des produits chimiques tels que de l'eau de Javel, du bicarbonate ou du chlore (Figure 9).

¹²A l'intérieur du logement.

Figure 9 : Critères utilisés pour distinguer une eau de bonne qualité d'une autre de mauvaise qualité, en fonction du niveau de diplôme



Couvrir les contenants de stockage de l'eau : une pratique largement adoptée

Dans les ménages, divers contenants sont utilisés pour conserver l'eau, tant pour l'usage quotidien que pendant les interruptions de l'approvisionnement en eau. Ainsi, l'eau est stockée dans des poubelles¹³ par près de quatre foyers sur dix¹⁴, tandis qu'un foyer sur dix la stocke dans des seaux¹⁵, des bouteilles et des bassines¹⁶, et un foyer sur sept dans des réservoirs de 20 litres¹⁷.

Par ailleurs, la quasi-totalité (96 %) des ménages déclarent couvrir systématiquement les récipients utilisés pour stocker l'eau à domicile.



¹³Les bacs communaux qui servent dans le ramassage des déchets.

¹⁴37 % des habitants pendant les coupures et 40 % en dehors des coupures pour les ménages dépourvus d'eau à l'intérieur du logement.

¹⁵8 % pendant les coupures et 12 % en dehors pour les ménages dépourvus d'eau à l'intérieur du logement.

¹⁶10 % pendant les coupures et 8 % en dehors pour les ménages dépourvus d'eau à l'intérieur du logement.

¹⁷23 % pendant les coupures et 32 % en dehors pour les ménages dépourvus d'eau à l'intérieur du logement.



Après une coupure d'eau

Après une coupure, l'eau remise en circulation peut être impropre à la consommation. La remise en suspension de dépôts présents dans les réseaux et l'infiltration éventuelle d'eaux sales peuvent altérer sa qualité. Après une coupure nocturne, ou une coupure supérieure à 24 heures, il est recommandé d'attendre 12 heures après le rétablissement de l'eau avant de la consommer. Il est donc nécessaire, lors de la remise en eau, de :

- Laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire (en la récupérant dans un récipient pour un usage autre qu'alimentaire) ;
- Ne pas utiliser cette eau pour la boisson ou la préparation des aliments ;
- Privilégier les usages non alimentaires (toilettes, WC, ménage, etc.) ;
- Préférer durant cette période, la consommation d'eau du robinet prélevée et stockée avant la coupure (conservée au frais, à l'abri de la lumière, dans un récipient propre de qualité alimentaire pendant quarante huit heures maximum) ou de l'eau embouteillée.

Si vous devez consommer l'eau avant la fin du délai recommandé, il est nécessaire de la faire bouillir. Portez-la à ébullition pendant au moins 5 minutes dans un récipient couvert. Laissez ensuite l'eau refroidir avant de la consommer, afin d'éviter tout risque de brûlure [2].

Pratiques essentielles pour le maintien de la qualité et de la sécurité de l'eau stockée

Couvrir les contenants d'eau est une mesure indispensable pour préserver la qualité de l'eau. Cela empêche la contamination par des débris, des insectes et d'autres polluants, tout en réduisant l'évaporation et en limitant la prolifération des micro-organismes qui pourraient altérer la potabilité. Par ailleurs, une couverture adéquate protège également l'eau des éclaboussures ou de l'introduction accidentelle de substances nocives.

En complément, il est important de nettoyer régulièrement les contenants avec de l'eau et du savon pour éliminer les bactéries, les micro-organismes et les dépôts qui peuvent s'accumuler sur les parois. Cela prévient l'apparition de mauvaises odeurs ou goûts et garantit que l'eau reste saine et agréable à consommer. Une couverture bien ajustée réduit également la fréquence de ces nettoyages en limitant les intrusions extérieures, tout en prolongeant la durée de vie des contenants en évitant la dégradation liée à l'exposition continue à des éléments contaminants.

Cette combinaison de pratiques (couvrir et nettoyer les contenants) est particulièrement cruciale dans les contextes où l'accès à l'eau potable est limité ou intermittent, contribuant ainsi à une gestion plus durable et sécurisée de l'eau stockée [3].

La plupart des ménages privilégient le nettoyage quotidien de leurs contenants

71 % des ménages nettoient quotidiennement leurs réservoirs (contenant supérieur à 20 litres), tandis que 24 % les lavent de manière hebdomadaire et 5 % de façon mensuelle. Concernant les seaux, 66 % des utilisateurs optent pour un nettoyage quotidien, contre 34 % qui privilégient un entretien hebdomadaire. Les bouteilles, citernes et les kapoka¹⁸ sont lavés chaque jour par 56 % des ménages, tandis que 39 % préfèrent un entretien hebdomadaire. Les bidons, quant à eux, sont nettoyés quotidiennement par 53 % des ménages, et chaque semaine par 47 %. Enfin, 43 % des ménages lavent leurs poubelles attribuées au stockage de l'eau de consommation chaque jour, plus de la moitié (55 %) chaque semaine, et une minorité de 1,2 % y procède mensuellement.

Sept consommateurs sur dix n'ont pas confiance en la qualité de l'eau du robinet

34 % des ménages jugent la qualité de l'eau du robinet satisfaisante, tandis que deux tiers des adultes estiment qu'elle peut rendre malade. Parmi les motifs de méfiance évoqués, le manque de limpidité, un goût ou une odeur inhabituelle sont cités par environ deux à trois ménages sur dix. Le niveau d'information joue un rôle important dans ces perceptions : plus il est faible, moins les individus mentionnent ces critères.

Par ailleurs, une partie de la population (11 %) déclare avoir des doutes quant à la qualité de l'eau distribuée : 14 % l'estiment de mauvaise qualité, principalement en raison de la présence supposée de calcaire (Figure 10).

Concernant l'information sur la qualité de l'eau lors des coupures, 35 % des foyers se déclarent insatisfaits, tandis que 41 % des habitants déplorent un manque de régularité dans la communication sur l'eau potable. Pendant les coupures d'eau, 42 % des ménages sont informés par le bouche-à-oreille, 34 % via les réseaux sociaux et les médias, mettant en évidence les limites des canaux de communication. Seulement 11 % des ménages reçoivent l'information directement des fournisseurs d'eau (SMAE et LEMA).

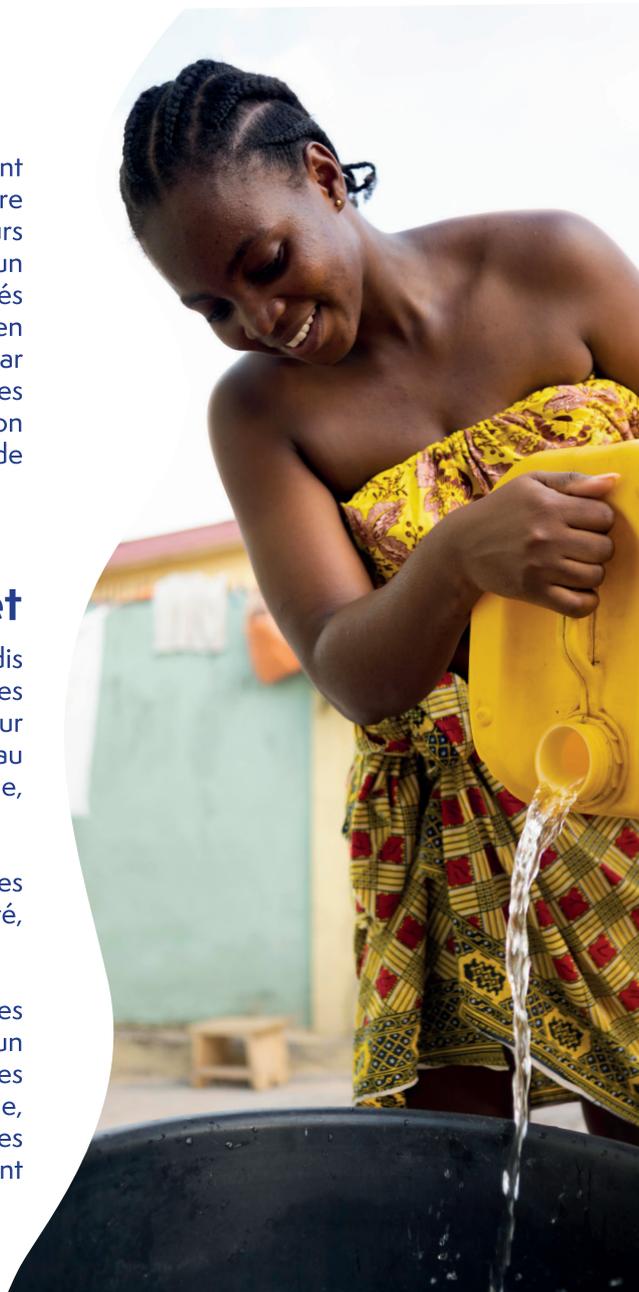
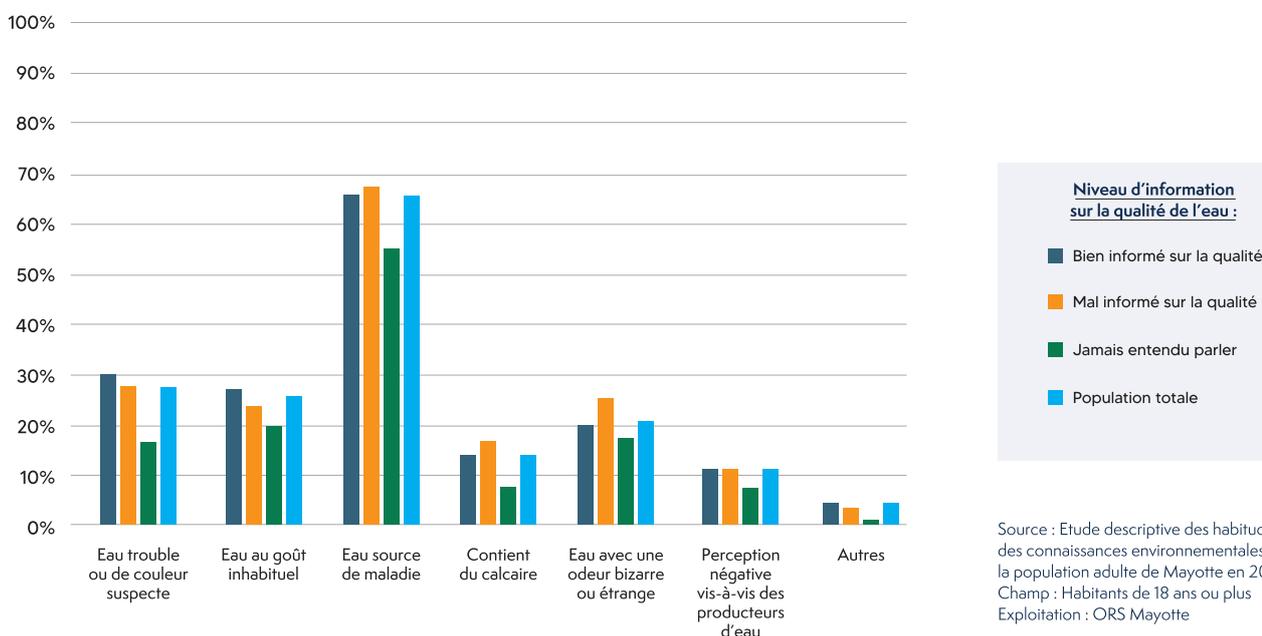


Figure 10 : Perception de la qualité de l'eau du robinet en lien avec le niveau d'information sur sa qualité



Source : Etude descriptive des habitudes et des connaissances environnementales dans la population adulte de Mayotte en 2023
Champ : Habitants de 18 ans ou plus
Exploitation : ORS Mayotte

¹⁸ Le « kapoaka » est une unité de mesure traditionnelle malgache équivalant à 300 mL, est utilisé pour mesurer des denrées alimentaires de base comme le riz, les lentilles, le maïs, et le sel, vendus en vrac sur les marchés.



Les personnes bien informées des risques sanitaires respectent les recommandations de l'ARS

Les adultes bien informés des effets de la qualité de l'eau du robinet sur leur santé sont 42 % à attendre plus de six heures après la remise de l'eau avant de la consommer, contre 34 % chez les personnes moins bien informées, et près de la moitié parmi ceux n'ayant jamais entendu parler de ces effets.

Perceptions et connaissances sur la consommation d'eau du robinet.

Lors de l'entretien, un quiz comportant quatre questions a été proposé aux participants afin d'évaluer leur niveau de connaissance concernant l'usage de l'eau dans des situations spécifiques. Il en ressort que :

1. Seuls 15 % des individus considèrent qu'il est sans danger de donner de l'eau du robinet à un nourrisson ;
2. Un adulte sur cinq pense qu'il n'y a aucun risque pour une femme enceinte de consommer l'eau du robinet ;
3. Trois quarts des personnes estiment qu'après de fortes précipitations, boire de l'eau du robinet peut être nocif pour la santé ;
4. Neuf personnes sur dix reconnaissent que consommer de l'eau de mauvaise qualité peut provoquer des maladies.

Une très bonne pratique générale de l'hygiène des mains

À Mayotte, l'hygiène des mains est globalement bien respectée, avec neuf habitants sur dix utilisant du savon : souvent (31 %) ou toujours (60 %). Le lavage systématique des mains est réalisé dans neuf des onze situations proposées. Cependant, deux situations nécessitent un renforcement des pratiques : le soir avant de se coucher, 7 % des personnes ne se lavent jamais les mains et seulement 17 % la plupart du temps. De même, après avoir reçu des invités à domicile, 27 % des individus ne se lavent jamais les mains et 15 % le font la plupart du temps (Figure 11).

Globalement, les bonnes pratiques d'hygiène augmentent avec l'âge, les personnes âgées de 65 ans ou plus étant plus soucieuses que les jeunes de 18 à 24 ans. Les hausses les plus marquantes concernent le lavage des mains le soir avant de se coucher (+11 points), après avoir reçu des invités à domicile (+10 points), et après avoir touché un animal, des aliments pour animaux ou des déchets d'animaux (+8 points) (Figure 12).

Le niveau de formation influence également les comportements, mais sur des aspects différents. Par exemple, en dehors du lavage des mains après avoir reçu des invités (+8 points), les personnes mieux formées se distinguent par leurs bonnes pratiques après être sorties des toilettes (+8 points) et après avoir touché des ordures ménagères (+7 points), par rapport aux non scolarisés (Figure 13).

Enfin, l'accès à l'eau, que ce soit à l'intérieur du domicile ou dans la cour, a un impact significatif sur les habitudes : le lavage des mains après avoir reçu des invités est influencé, avec un écart de 18 points en faveur de ceux ayant accès à l'eau. Deux autres situations sont également marquées par cet accès : après avoir été en contact avec une personne malade (+10 points) et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué (+10 points).

Environ 90 % des habitants de Mayotte utilisent le kapoka dans les toilettes, la cuisine et la douche. Cependant, seulement 2 % des individus s'en servent pour ces trois usages à la fois.

Figure 11 : Fréquences de lavage des mains en fonction des différentes situations proposées

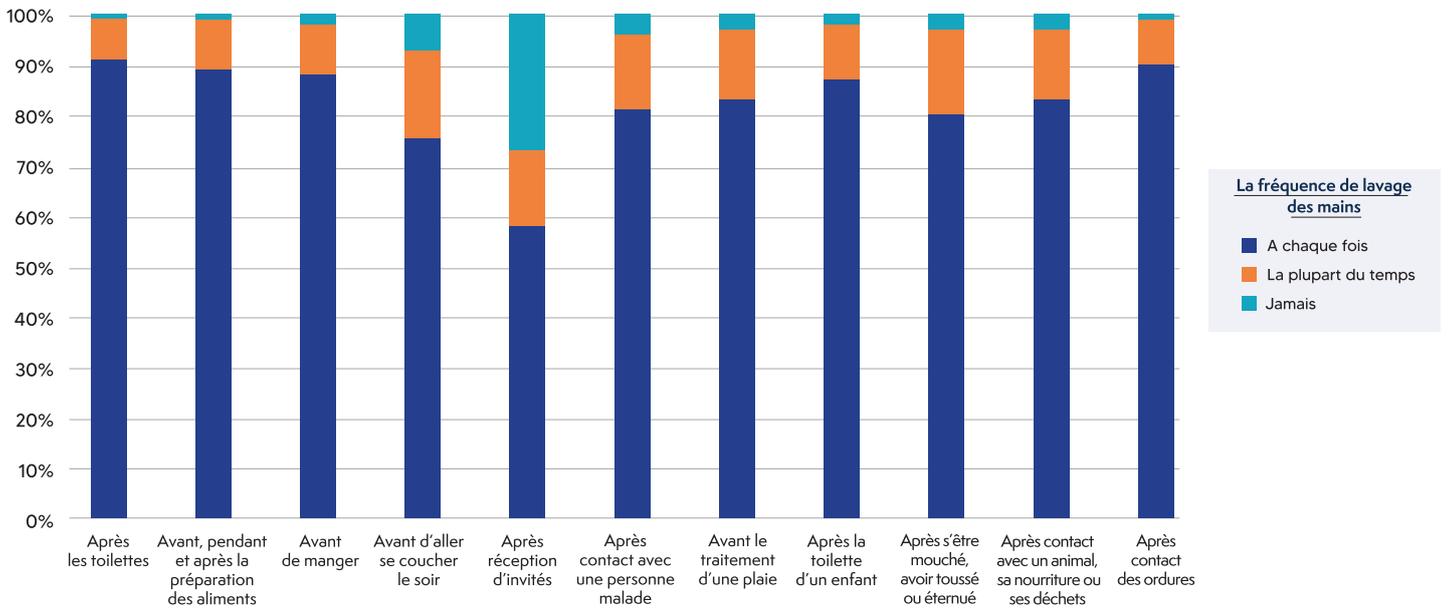


Figure 12 : Fréquences (à chaque fois) de lavage des mains en fonction des différentes situations proposées, selon l'âge

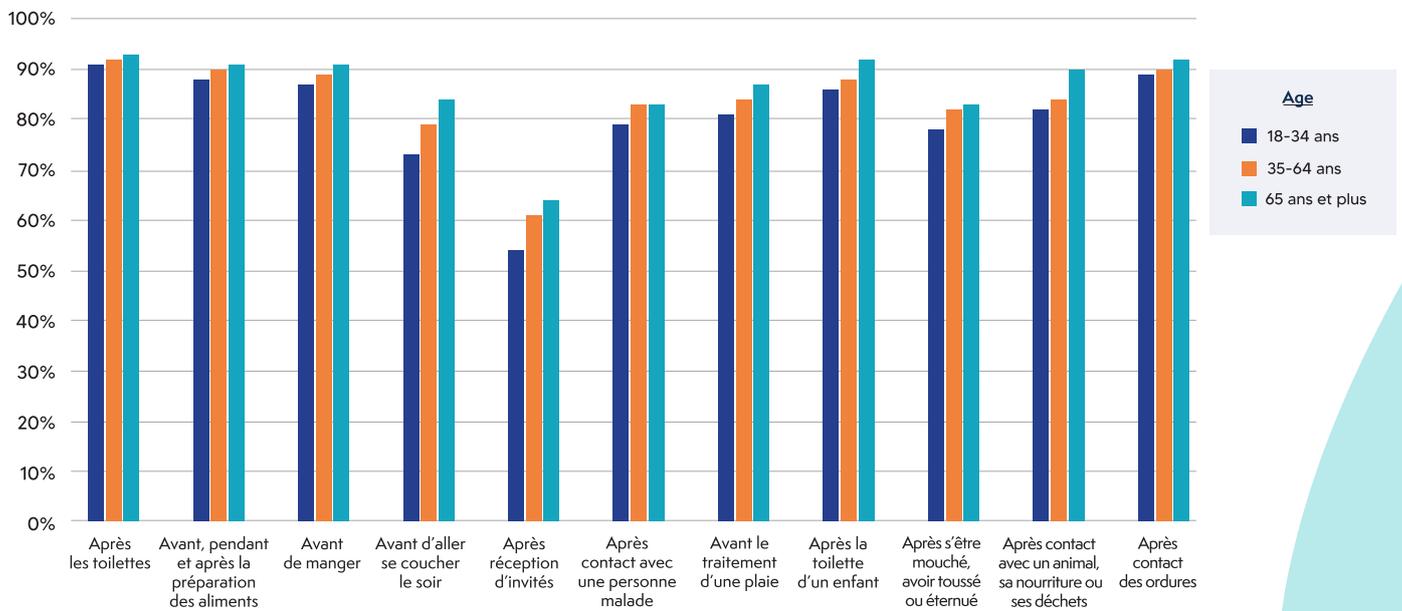


Figure 13 : Fréquences (à chaque fois) de lavage des mains en fonction des différentes situations proposées, selon le niveau de diplôme

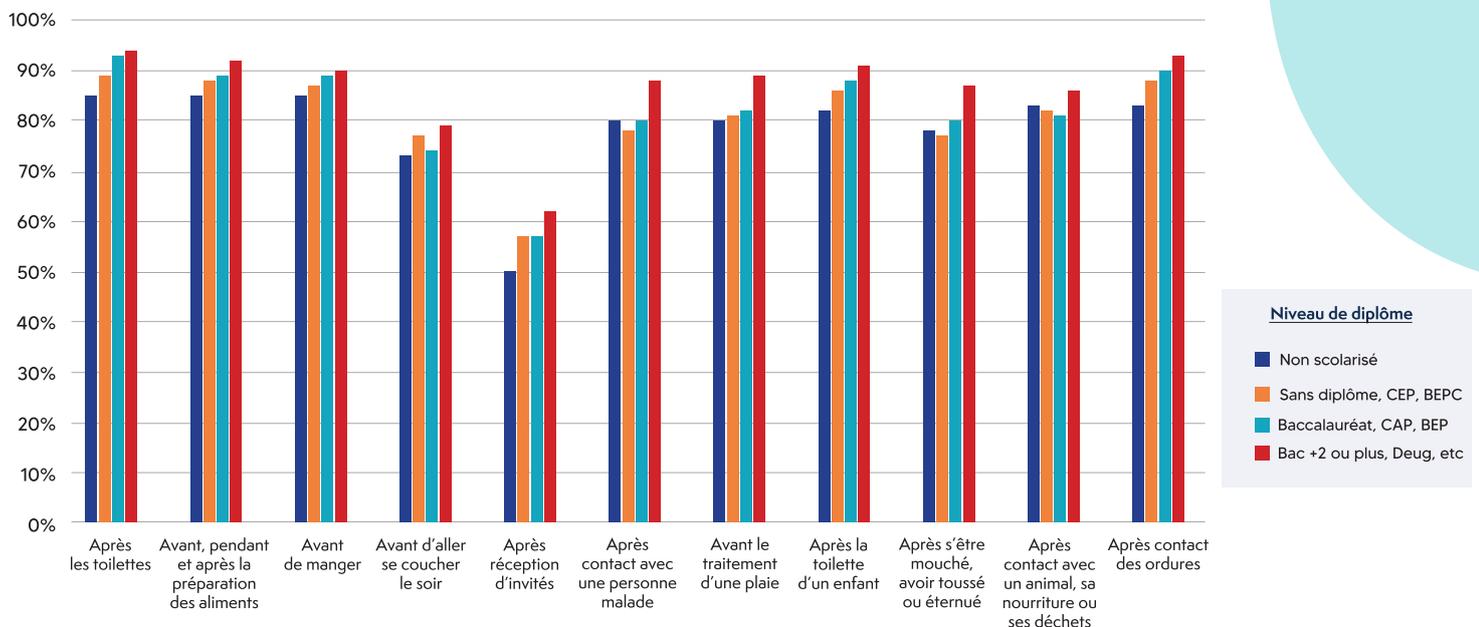
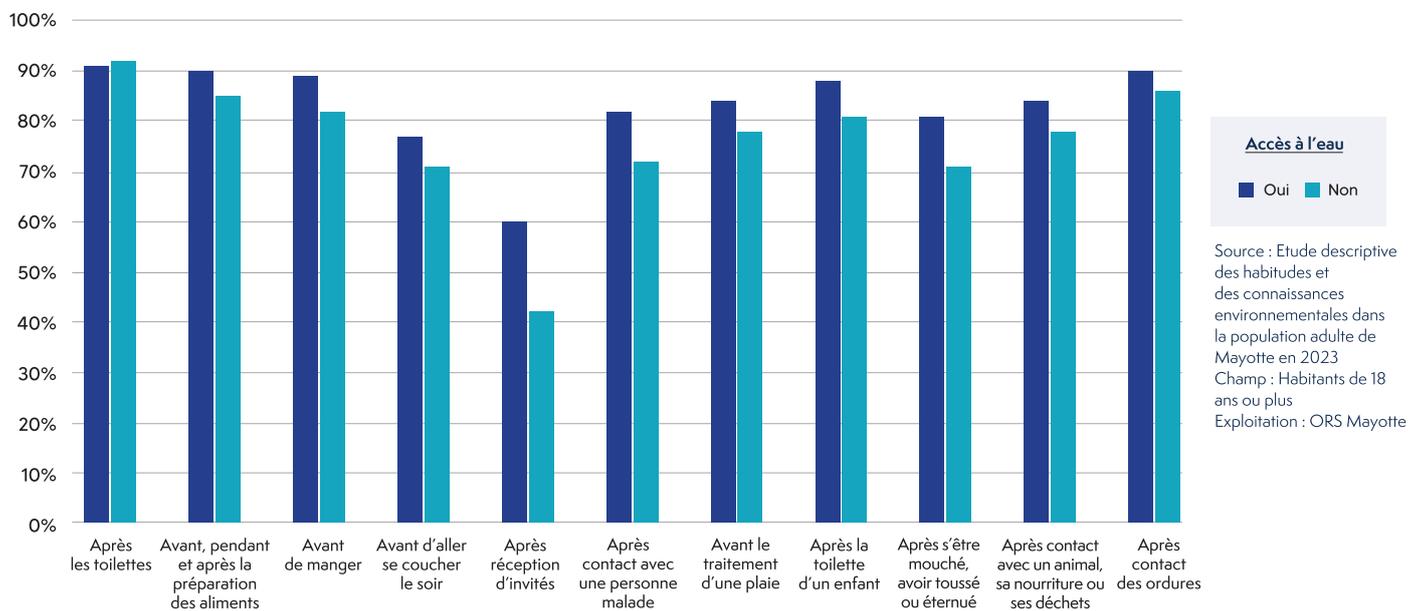




Figure 14 : Fréquences (à chaque fois) de lavage des mains en fonction des différentes situations proposées, selon l'accès à l'eau



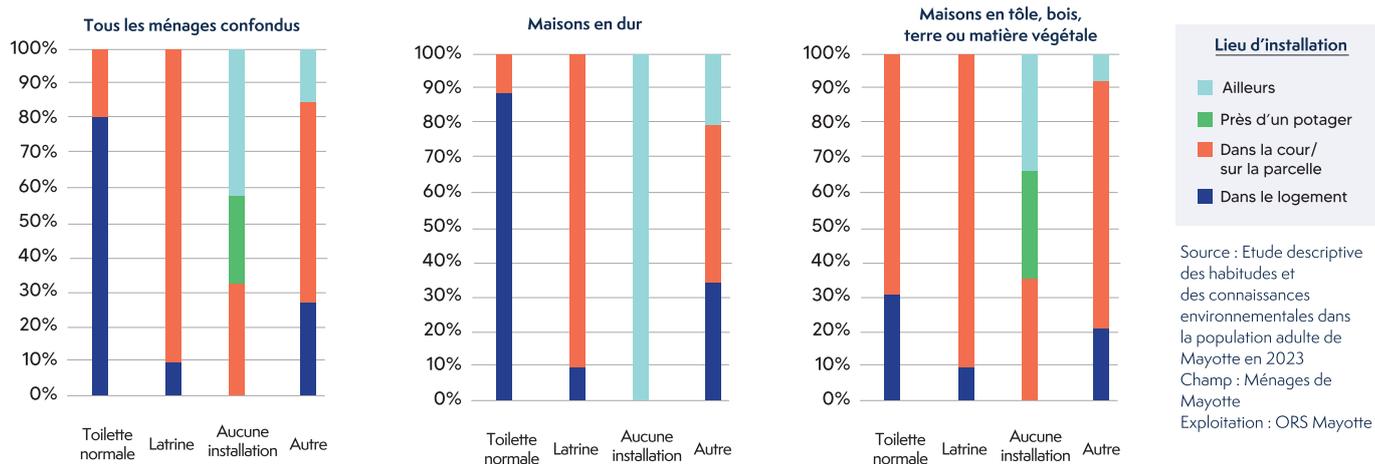
L'importance cruciale de l'hygiène des mains pour la Santé Publique

L'hygiène des mains est essentielle dans la prévention de la propagation des maladies infectieuses, constituant une barrière de protection à la fois pour la personne qui la pratique et pour son entourage. En se lavant régulièrement les mains, on réduit considérablement le risque de transmission de virus, bactéries et autres agents pathogènes responsables de maladies telles que la grippe, le rhume ou les infections gastro-intestinales. Cette habitude, simple mais vitale, contribue également à la sécurité alimentaire en empêchant la contamination des aliments et les intoxications alimentaires. Ainsi, maintenir une bonne hygiène des mains représente une mesure de santé publique fondamentale, accessible à tous, avec un impact significatif sur le bien-être collectif [3].

Les latrines sont encore présentes dans un foyer mahorais sur trois

Les latrines, installations sanitaires basiques par rapport aux WC modernes, sont encore utilisées par un ménage sur trois à Mayotte. Dans neuf cas sur dix, elles sont situées dans la cour, quel que soit le type de logement.

Concernant les toilettes conventionnelles, dans les maisons en dur on les retrouve dans 90 % des cas installées à l'intérieur de la maison. Alors que dans les habitats précaires, les toilettes sont partagées entre la cour (52 %) et l'intérieur du logement (48 %). Enfin, 0,5 % des ménages ne dispose pas de toilettes.



L'assainissement collectif trop peu présent dans les foyers mahorais

À Mayotte et malgré l'obligation du Code de la Santé Publique²⁰ seulement deux foyers sur dix sont raccordés au réseau d'assainissement collectif²¹, demeurant alors quatre fois inférieur à la part en France Hexagonale [4]. Les maisons en dur y sont raccordées trois fois plus souvent que les logements précaires²² (31 % contre 13 %).

Ce non-raccordement concerne principalement les ménages avec latrines (95 %, contre 58 % de ceux équipés de toilettes modernes). Parmi les logements non raccordés et utilisant une fosse septique, seulement 11 % déclarent l'avoir déjà vidée. Néanmoins, les niveaux d'information sur les risques liés à l'assainissement sont similaires, quel que soit le mode utilisé : 62 % s'en disent bien informés, tandis que 24 % estiment l'être mal. 6 % des ménages déclarent avoir abandonné leur fosse septique en la recouvrant directement avec de la terre puis en creusant une nouvelle, augmentant ainsi les risques de contamination des eaux souterraines. Les ménages à faibles revenus ont ainsi tendance moins faire appel à un prestataire pour vider leur fosse (23 % ne le font pas) que les autres (5 %).

Par ailleurs, 4 % des ménages signalent que leur fosse septique déborde, et 0,4 % le suspectent en raison de mauvaises odeurs. Ce problème touche presque deux fois plus souvent ceux ayant creusé une nouvelle fosse (7 % contre 4 %). Les ménages concernés par un débordement se sentent aussi davantage exposés à des risques environnementaux pour leur santé : entre 33 % et 64 % d'entre eux en ont conscience, contre 40 % chez les autres. Ils rapportent également plus fréquemment la présence de moustiques (88 % à 94 %, contre 86 %) et de rats (71 % à 78 %, contre 62 %).

Enfin, 15 % des foyers se plaignent des odeurs de fosses septiques : 11 % attribuent ces nuisances à leur propre installation, 3 % à celle d'un voisin, et 1 % ne parvient pas à en identifier l'origine. Ces désagréments sont nettement plus fréquents en cas de débordement, touchant alors entre 62 % et 78 % des ménages concernés, contre seulement 13 % en l'absence de débordement.

Méthodologie de l'étude descriptive des habitudes et des connaissances environnementales dans la population adulte à Mayotte

L'Étude descriptive des habitudes et des connaissances environnementales dans la population adulte (Unono Ulanga) a été menée à Mayotte du 4 septembre au 5 décembre 2023 grâce au soutien et l'adhésion forte de la population de Mayotte sur 3 000 ménages sélectionnés aléatoirement dans tout le territoire et selon un sondage à deux degrés : tirage des ménages proportionnellement à la taille des communes et tirage d'un adulte de 18 ans ou plus à enquêter au sein du ménage.

Cette méthodologie a été appliquée au Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) de l'Insee afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. Il était proposé aux enquêtés la réalisation de cinq types de mesures : les taux de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂) en partie par million (ppm), la température en degré Celsius (°C), le taux d'humidité relative en pourcentage (%) et un prélèvement urinaire afin de déterminer la concentration de huit parents de pesticide distincts.

2 223 femmes (74 %) et 783 hommes (26 %) ont participé à l'étude. Le calage sur marge sur le sexe, l'âge et l'aspect du bâti a été effectué afin de rééquilibrer les répartitions sur le sexe tout en conservant l'équilibre sur les autres variables dites auxiliaires.

L'Étude descriptive des habitudes et des connaissances environnementales dans la population adulte de Mayotte est une enquête cyclique se déroulant tous les cinq ans sur le territoire. Elle inclut de nombreux modules : connaissance, perception et information sur l'environnement, alimentation et usage de produits phytosanitaires, habitat, ressenti de l'air à l'extérieur du logement, des nuisances sonores à l'intérieur, accès et stockage de l'eau, comportements vis-à-vis de la gestion des déchets, habitudes d'hygiène, accès à l'assainissement, accidents de la vie courante, risque solaire, comportements vis-à-vis des maladies vectorielles et mobilité.

Références bibliographiques

- [1] Evolution des conditions de logements à Mayotte, Insee, 2019, Août
- [2] Panorama Statistique de la Santé à Mayotte, ARS Mayotte, ORS Mayotte, 2024,
- [3] Le site : <https://www.unicef.org/fr/eau-assainissement-hygiene/hygiene>, Association de Défense des Droits de l'Enfant (Unicef)
- [4] Chiffres clés de la mer et du littoral, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires-pages 68, 2024

²⁰Articles L.1331-1.

²¹22 %, 70 % ne le sont pas et 7 % n'en sont pas sûr.

²²10 % des habitants des maisons en dur ne savent pas si elles sont raccordées au réseau, contre seulement 5 % pour les logements précaires.





Plus d'informations sur :

mayotte.ars.sante.fr

 **Agence Régionale de Santé Mayotte**

Centre Kinga – 90, route Nationale 1 - Kawéni
BP 410 – 97600, Mamoudzou, Mayotte

 ars-mayotte-sante-environnement@ars.sante.fr

 02 69 61 12 25